

23 janvier 2019 : des vœux offensifs !

En répondant aux appels à projet de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Concorde élargit son champ d'intervention dans la prise en charge des mineurs.

Les invités, que la neige tombée en abondance n'avait pas découragés, l'ont bien compris en écoutant les interventions que nous avons résumées.



Alain Junqua, président

Pour satisfaire à l'usage, je tiens à vous exprimer, au nom de Concorde, mes vœux les meilleurs et bien chaleureux d'heureuse année nouvelle pour vous et tous les vôtres. Permettez-moi de les adresser plus particulièrement à l'ensemble des salariés de l'association qui œuvrent au quotidien au bien être des garçons et des filles dont ils ont la charge et qui, j'en suis témoin, leur manifeste attention et intérêt.

Mes vœux iront également et principalement à l'ensemble de nos jeunes. Je voudrais dire à chacun d'eux, en citant Victor Hugo : « La liberté commence où l'ignorance finit ».

L'année 2018 a été riche en événements de toutes sortes dont certains ont témoigné de la place qu'occupe Concorde dans le dispositif de la protection de l'enfance comme, par exemple, sa participation à un colloque à Moscou.

L'association a poursuivi son développement avec l'ouverture d'un nouveau service, le S.E.P.A.D., Service Educatif de Protection et d'Accompagnement à Domicile, placé sous la direction d'Éric Bertherat. Il devrait assurer, dans un premier temps, le suivi de soixante jeunes, souvent des fratries et à terme, sans doute davantage (aujourd'hui 33).

Nous avons répondu, à la fin de l'année dernière, à un appel à projet du Département de la Seine-Saint-Denis pour l'accueil de mineurs non accompagnés encore appelés mineurs isolés. Notre projet porte sur cent jeunes au plus, il s'appuiera sur l'ensemble de nos structures autour d'une plateforme d'insertion.

Tout cela représente un travail préparatoire considérable et un suivi de tous les instants.

Dans le domaine d'action qui est le nôtre, l'intervention associative reste essentielle, chaque association apportant son expérience unique et sa spécificité autour de valeurs communes. Nous entendons revendiquer et défendre notre liberté d'action et que soit reconnue à sa juste valeur notre collaboration.

Monsieur le Directeur Interrégional de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, vous avez accepté de présider notre manifestation de ce jour. Je tiens, bien sûr, à vous en remercier très chaleureusement. Sous votre autorité, l'Association Concorde a renforcé ses liens avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse, acceptant des missions nouvelles et délicates que nous assumons dans une confiance partagée.

Nous avons toujours pu compter sur votre soutien et votre compréhension ainsi que de la part de vos collaborateurs. Concorde a, dès sa création en 1969 à laquelle ont participé des éducateurs de justice et des magistrats, bénéficié pour toutes ses structures de l'habilitation du Ministère de la Justice. Elle y attache beaucoup d'importance. Celle-ci fait partie intégrante de son histoire déjà longue et nous avons la faiblesse de penser que notre concours, même s'il demeure modeste au regard du nombre total de mesures que nous exerçons, s'avère utile et efficace quant à la complexité des situations qui nous sont confiées par les juges et votre administration, notamment depuis ces dernières années. C'est avec plaisir que nous coopérons avec vos services et, là encore, j'en suis le témoin privilégié lorsque j'entends les différents directeurs et responsables de Concorde en parler. Soyez persuadé que nous poursuivrons notre mission et que nous répondrons, dans la mesure de nos moyens et de nos capacités, à vos demandes.

Je voudrais renouveler à Florence Mazerat, notre directrice générale, ma gratitude pour son action inlassable au service de l'association mais plus encore à celui des jeunes, ma totale confiance en ses qualités professionnelles et humaines et mes très sincères remerciements pour son engagement personnel et son investissement. Je lui demande de bien vouloir être mon interprète auprès de ses collaborateurs et de toutes ses équipes dans nos différents établissements en leur exprimant ma reconnaissance et celle du conseil d'administration pour la qualité de leur travail et leur disponibilité.

Un merci particulier à la maison Marie-Foilaine Desolneux qui nous accueille, à tous nos cuisiniers et cuisinières qui, une fois encore, se sont surpassés pour notre plus grand plaisir.



Comme chaque année, c'est pour nous un immense plaisir de vous recevoir pour un moment de rencontre, de partage, où nous laissons de côté nos tracas.

Pourtant, des tracas, il y en a eu beaucoup en 2018. Cela s'est traduit par :

La modification de notre habilitation pour l'ensemble de nos maisons. Désormais, nous ne pouvons plus



Florence Mazerat, directrice générale

accueillir nos jeunes que jusqu'à 17 ans et 364 jours. Cela signifie

donc, que nous devons les préparer à sortir dans le courant de leur 17^{ème} année alors que le travail éducatif pour un grand nombre d'entre eux est loin d'être achevé.

Cela bouscule très fortement nos pratiques professionnelles et nos valeurs, nous, qui avons une expertise reconnue sur les prises en charge des jeunes majeurs.

La diminution de 5 places par établissement au profit du placement à domicile. C'est ainsi que le 1^{er} septembre 2018, le SEPAD (Service Educatif de Placement A Domicile) a ouvert ses portes à Les Pavillons S/s Bois. Il s'est inscrit dans le dispositif ADOPHE (Dispositif d'Accompagnement à Domicile avec Possibilité d'Hébergement). Éric Bertherat en a pris la direction, épaulé par Floriane Dorléans, Cheffe de Service Educatif. A ce jour, 33 jeunes et familles sont suivies par le service.

Enfin, un appel à projet pour les Mineurs Non Accompagnés a été publié le 27 octobre. Nous nous en sommes saisis et il a été déposé le 7 janvier 2019. Répondre à un tel projet entre les vacances de la Toussaint et les vacances de Noël, soit sur des délais très courts, au regard de la complexité du cahier des charges relève du défi.

La commission (le grand oral) aura lieu aux alentours du 8 février.

Différentes instances, je veux parler d'IDEE 93 (Inter-association Départementale pour l'Education et l'Enfance 93) et le GRESA (Groupe de Recherche des Etablissements et Service Associatif) ont été d'un grand soutien pour tous les acteurs au travers d'échanges animés.

2019 sera tout aussi dense et difficile mais si je dois formuler un vœu, c'est celui de la réussite pour Concorde. Notamment pour le METADAP (Service des jeunes en grandes difficultés) qui est fragilisé, non pas sur la prise en charge des jeunes, même si elle est très compliquée, mais le resserrement des financements. Il nous faudra être force de proposition pour sauver ce dispositif qui a toutes les raisons d'exister dans le contexte actuel.

Pour être plus optimiste, Concorde fêtera ses 50 ans en mars prochain, aussi, vous êtes tous conviés le vendredi 28 juin à 12 h à la maison Aristide Briand. Nous vous promettons une belle journée festive.



Comme le veut la tradition des vœux, je remercie l'ensemble du personnel, tous services confondus, pour leur implication, leur dévouement, leur engagement au service des jeunes et de l'association. Je veux également saluer Yann Chatelin, Sandrine Baillergeant, les directrices et directeurs, les chefs de service qui sont les moteurs mêmes des maisons et services. Soyez ici vivement remerciés.

Merci à notre président, au conseil d'administration pour leur soutien sans faille.

Pour vous les jeunes, qui chaque jour, nous donnez l'envie d'être auprès de vous, nous repoussons les limites pour vous accompagner et vous aider à construire votre avenir.

Un immense MERCI également à vous tous, adhérents, amis, collègues, partenaires d'être là, d'avoir bravé la neige qui s'est invitée.

Tous ensemble, dans la cohérence et la concertation, nous pourrions relever tous les défis, surmonter les épreuves pour garantir à nos jeunes sécurité et sérénité dans leur parcours.

Un remerciement tout particulier aux équipes de cuisiniers et d'agents techniques pour avoir œuvré à la réussite de cette journée.

Enfin, permettez-moi de présenter à chacun d'entre vous tous mes vœux à l'aube de cette nouvelle année. Qu'elle puisse être porteuse de projets et d'ambition.

Je cède sans plus tarder la parole à Monsieur Simon, directeur de la Protection Judiciaire et de la Jeunesse, qui nous fait l'honneur de présider les vœux.

En sa qualité de Directeur Interrégional, Monsieur Simon avait souhaité visiter les établissements du secteur habilité de la Seine-Saint-Denis. C'est ainsi qu'en avril 2016, il a rencontré le personnel du CPI (Centre de Placement Immédiat) « Les Sorbiers ». Concorde avait soumis une expertise pour la prise en charge des jeunes en très grandes difficultés. La discussion avec le Chef de Service, Jean-Paul Blanchard, a été révélatrice de l'engagement, du professionnalisme des personnels et de leur capacité à repousser les limites avec la création de dispositifs d'accueil individualisé.



*Dominique Simon,
directeur interrégional de la PJJ*

Monsieur Dominique Simon a brièvement évoqué sa rencontre avec Monsieur Junqua, lorsque celui-ci était encore magistrat à Nancy. Puis quelques années plus tard, alors qu'il était devenu Président de l'AEPIC. Ce fut l'occasion de découvrir l'association, d'apprécier ses valeurs et ses méthodes de travail.

Rappelant que le comportement des jeunes est réversible, il s'est félicité de la capacité de Concorde à prendre en charge des mineurs aux comportements très problématiques dans des structures nouvelles, construites pour répondre à des situations complexes ; à répondre présent pour conduire une action éducative avec de jeunes adolescents dans un contexte criminel ; à élaborer avec l'accord de son conseil d'administration un dispositif qui a été présenté à Mme la garde des Sceaux.

Il a également fait état de nouveaux appels à projet auxquels nous serions en mesure de répondre. Il a très chaleureusement remercié les cadres et tout le personnel pour leur dévouement auprès des jeunes.

Monsieur Simon a commencé sa carrière en qualité d'éducateur, et à ce titre, reconnaît le professionnalisme et la bienveillance de l'ensemble des personnels au sein de l'Association. Il a également remercié Norbert Ligny, directeur de THELEMYTHE, et tous ses collaborateurs pour le travail remarquable qu'ils effectuaient auprès des jeunes et a reconnu que ces résultats l'avaient réconcilié avec les psychologues.

Au regard de la situation complexe de la Seine-Saint-Denis, Monsieur Simon, sensible au rapport des parlementaires sur la réalité du département, s'est engagé à l'aider, en se donnant les moyens financiers et humains pour faire de l'année 2019, l'année de la Seine-Saint-Denis, par un soutien de ses services, sous l'égide de Monsieur Jean-Christophe Brihat, directeur territorial de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Seine-Saint-Denis et de son adjoint, Monsieur Jean-Yves Bassinot.

Il a terminé son allocution en précisant qu'il était très honoré d'avoir été invité à présider ces vœux et que c'était avec grand plaisir qu'il avait accepté.

Le commissaire de notre territoire à la rencontre des jeunes

Le mercredi 12 décembre 2018, Monsieur Moreira, commissaire de police des villes de Montfermeil et Clichy-sous-Bois, accompagné d'une collaboratrice et du chef de service de la Brigade des Mineurs, ont été accueillis par Florence Mazerat, directrice générale, Yann Chatelin, directeur général adjoint ainsi que Sylvain Lesueur et Philippe Allard, respectivement directeur et chef de service de la maison Chevreul. Les échanges très constructifs autour d'un repas partagé au restaurant pédagogique de notre association ont permis de réaffirmer notre engagement mutuel en faveur de la jeunesse et de sa sécurité.



Puis, Monsieur Moreira s'est rendu à Chevreul pour une rencontre très chaleureuse avec des jeunes et des professionnels de la maison. Au cours des discussions qui se sont poursuivies, des solutions ont émergé pour fluidifier les protocoles, notamment en matière de déclaration de fugue. Enfin, il fut convenu d'un partenariat plus étroit pour prévenir la délinquance et notamment les conduites à risques en matière de consommation de cannabis qui reste un fléau pour la jeunesse de notre territoire.

Sylvain Lesueur, directeur d'établissement

*De gauche à droite :
Abdel, éducateur, Sylvain Lesueur, directeur, M. Moreira, commissaire de police, le
chef de service de la brigade des mineurs et un jeune de la maison Concorde visitent
une chambre.*

L’Association Concorde a eu le très grand bonheur d’être invitée le 21 novembre 2018 par l’Ambassade de France à Moscou, pour participer au forum des associations et des acteurs de la société civile sur le thème « **Aider et accompagner les familles en France et en Russie** ».

Ainsi Florence Mazerat, directrice générale et Philippe Allard, chef de service ont été missionnés par Monsieur Junqua, président, pour représenter l’association.

Madame Sylvie Bermann, ambassadeur de France et Monsieur François Croquette, ambassadeur de France pour les droits de l’homme, ont ouvert la journée.

Quatre grands thèmes ont été abordés et animés par des tables rondes :

1 - Parentalité et travail

Problématique :

Le taux d’activité des femmes est élevé en Russie et la problématique de la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale y est bien sûr présente. Celle de la responsabilité des pères dans l’éducation au quotidien de leurs enfants émerge, le congé parental leur est ouvert depuis 2007. Une des questions centrales est celle de la garde des jeunes enfants, secteur dans lequel un développement des modes de garde associatifs et des associations d’assistantes maternelles est souhaité. Le thème de la parentalité et du travail peut également être lié à celui du développement du capital humain (augmentation des taux d’activité, élévation des compétences, qualité de vie et de santé, lutte contre la pauvreté, ...) qui se veut être un des axes directeurs des politiques russes. Ces différentes problématiques qui traversent les sociétés russes et françaises, se prêtent à échanger.

2 - Des familles et des droits

Problématique :

Comme dans d’autres pays, le stéréotype du « monolithisme » de la famille russe ne reflète pas la réalité : les familles sont diverses, les relations en leur sein évoluent, la proportion de familles monoparentales y est comparable à celle constatée en France et, comme ailleurs, il y a des couples sans enfant. L’autorité paternelle paraît pouvoir primer en droit l’intérêt de l’enfant à la différence du cadre posé par le Code Civil français mais ce point est débattu, notamment en matière de soins de santé. La facilité avec laquelle étaient prononcées les décisions de déchéance de l’autorité parentale est remise en question. Les violences domestiques en recul mais qui sont toujours un chancre de la société russe, pourraient donner lieu à de nouvelles dispositions législatives, susceptibles de créer de nouveaux droits pour les adultes ou les enfants qui en sont victimes. Dans ce contexte, les associations et les services sociaux interviennent pour aider, accompagner ou faire face à des situations de crise, comme pour faire avancer les représentations. La table ronde a pour but de susciter un échange entre les acteurs des sociétés civiles russes et françaises sur ces questions.

3 - Famille et handicap

Problématique :

L’opinion et la société russe sont particulièrement sensibles à la place faite aux personnes handicapées, après une prise de conscience des situations de mauvais traitements et de violations de leurs droits dans les établissements mises à jour dans les années 1990 et au début de ce siècle. L’orientation prise par les pouvoirs publics est de faciliter l’éducation des enfants handicapés dans le milieu ordinaire et donc dans leur famille. Elle s’accompagne et en fait a été précédée par le développement d’une offre associative de services aux familles née dans la société civile, dynamique finalement assez proche de celle qu’a connue la France dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Dans les établissements d’hébergement d’enfants ou d’adultes handicapés qui resteront nécessaires, l’enjeu est de construire des modes d’organisation et de prise en charge qui favorisent la sortie vers le milieu ordinaire. A nouveau, l’intervention des associations, notamment de volontaires, et des familles est indispensable pour favoriser l’ouverture et les liens avec l’extérieur.

4 - Protection de l’enfance en danger

Problématique :

Dans les périodes les plus difficiles de son histoire, la Russie a connu des situations où des milliers voire des millions d’enfants étaient à la rue et la mémoire en reste encore dans les esprits. La réponse des autorités publiques a elle-même été longtemps le placement des enfants en internat. Cette époque est révolue, le nombre des enfants dans les orphelinats a été considérablement réduit avec les placements en famille d’accueil et l’adoption. Celle-ci suppose de nouveaux modes d’organisation et d’intervention des services sociaux dont le développement d’une offre de service associative. Les autres champs de la protection de l’enfance, protection judiciaire ou prise en charge de l’enfance délinquante, connaissent des évolutions identiques, avec cette particularité qu’il n’existe pas en Russie d’institution comparables au juge pour enfant qui garantit en France la légitimité et le caractère contradictoire des décisions prises. De ces évolutions - où les acteurs de la société civile jouent un rôle central -, dépendent, pour partie, l’image que la Russie peut se donner d’elle-même, de sa rupture avec un passé consommé maintenant lointain et de la place des familles en son sein.



Nous sommes intervenus à deux voix :

Florence Mazerat a présenté le dispositif de la protection de l’enfance en France, le cadre juridique ainsi que les fondements de notre association. Quant à Philippe Allard, il a présenté la prise en charge effective des jeunes, l’organisation du travail, les missions éducatives.

A l’issue de notre présentation, nous avons eu des débats passionnés et passionnants. Des contacts ont été pris entre les acteurs russes et nous-mêmes. Nous espérons très vivement une suite à ces échanges.

Notre mission a été riche d’enseignements, pour nous comme pour nos homologues russes.





Arbres de Noël à Concorde

Selon la tradition qui, chaque fin d'année, est respectée pour le plus grand plaisir des petits et des grands, nos différentes structures, Maisons, METADAP, Relais-ados, SEPAD, ont dressé des arbres de Noël bien enguirlandés et illuminés au cours de la semaine du 17 au 21 décembre.



Après un diner ou un buffet rassemblant tous les jeunes d'un même établissement, et souvent des anciens, entourés des salariés et d'invités dans la joie et la bonne humeur, ce fut la distribution, empreinte de chaleur et de sympathie, des cadeaux et de boîtes de friandises. L'ambiance était détendue et festive sans aucune fausse note. C'est toujours un moment difficile à vivre pour certains de



nos jeunes qui ressentent parfois plus douloureusement la séparation d'avec leur famille. L'attention que leur portent leurs éducateurs, la gentillesse de tous les personnels et le savoir-faire des cuisiniers s'efforcent de la compenser, autant que possible.

C'est un moment privilégié de rencontres au cœur de la vie d'une maison que j'ai pu partager cette année encore aux côtés de Florence et j'ai, pour ma part, passé une excellente semaine.

Alain Junqua, *président*



Noël aux Clarines

La maison Aristide Briand a séjourné du 22 au 30 décembre 2018 au sein de la maison des Clarines.

Tout comme aux vacances de la Toussaint, 7 jeunes ont pu apprécier le cadre jurassien hivernal et découvrir les joies des sports d'hiver. Ski alpin, luge n'ont plus de secret pour eux ainsi que pour les deux éducateurs qui les ont accompagnés.

Tout le monde est revenu heureux et plein d'énergie.

Khadija O. et Rached M.



JOUR DE L'AN EN NORMANDIE POUR LA CARAVANE

Cette année nous fêtons le nouvel an en Normandie.

Ballade en forêt, bowling, un gîte au top !

Nous sabrons le champomy pour la nouvelle année !

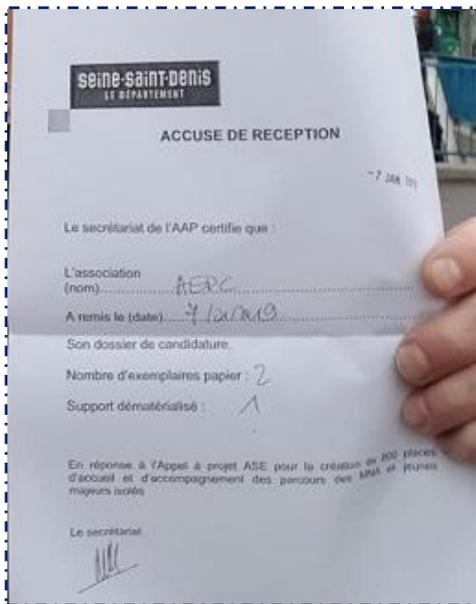
Le lendemain, un petit brunch, et visite du mont Saint Michel pour bien commencer l'année...

Belle année 2019 tout le monde !

Maëlle Malbran, *éducatrice spécialisée - maison La Caravane*



Projet MNA : un nouveau défi !



L'appel à projet du département de Seine-Saint-Denis, pour l'ouverture de 800 places de Mineurs Non Accompagnés et de Jeunes Majeurs Isolés, est paru en novembre dernier. A la différence de celui de Paris, restrictif aux opérateurs parisiens, il est ouvert à l'ensemble du territoire national. La concurrence va être rude !

L'AEPC-Concorde, qui fêtera ses 50 ans en juin 2019, ne pouvait manquer ce rendez-vous.

L'appel à projet est à la fois ambitieux sur le plan des accompagnements et très contraint sur le plan budgétaire. Alors, le démarrage des groupes de travail ne s'est pas fait sans débats. Les échanges animés, voire passionnés, ont porté sur la meilleure adéquation entre le fond, sous-tendu par nos valeurs de respect des personnes, de tolérance, de refus de l'exclusion, et la mise en œuvre devant conduire à l'apprentissage de la vie sociale et de la liberté, la préparation de l'autonomie à l'indépendance, l'éducation à la citoyenneté. En résumé, aurions-nous les moyens de nos ambitions pour les jeunes ?

Pour le savoir, il fallait nous mettre au travail en mobilisant les compétences et les divers savoir-faire existants au sein de l'association. Pas moins de 18 personnes se sont concertées pour en construire le socle et identifier les possibles orientations. Au passage, il

faut saluer la patience de notre directeur général adjoint, entre-autres « chef des sous », qui à de multiples reprises et avec le flegme que nous lui connaissons, a présenté, re-présenté et re-re-présenté le budget prévisionnel.

Les fondements posés pour compiler les différents écrits et proposer un projet cohérent jusque-là encore morcelé, il restait à retenir et éliminer. En quelques minutes, notre directrice générale, que nous savons douce et paisible et surtout animée d'une volonté d'adaptation de l'association, a tranché dans nos incertitudes.

La direction étant ainsi donnée, un groupe plus restreint de 6 personnes s'est attelé à la rédaction du projet appelé « Filles et Garçons du Monde ». Il a été déposé le 7 janvier 2019. La commission de sélection s'est réunie et l'a retenu pour la prise en charge de 100 jeunes accueillis dans une unité d'hébergement collectif, des familles logeuses, des logements...

Nous remercions toutes les personnes qui auront contribué à la réflexion et à l'écriture du projet, avec une mention spéciale pour notre assistante de direction qui en a assuré la mise en forme, essentielle pour retenir l'attention de la commission.

Ce fut une belle expérience de collaboration transversale. A refaire.

Après avoir vécu des semaines intenses de coopération, propices à nous rassembler autour de ce pourquoi nous oeuvrons tous au quotidien, à savoir cette jeunesse citoyenne du monde, nous sommes prêts !

L'accueil est prévu dès avril 2019.

Catherine Letourdu, *directrice de La Caravane*

J'ai ravivé la flamme sous l'arc de triomphe !

« Lorsqu'on m'a proposé de participer à la cérémonie du ravivage de la flamme du Soldat Inconnu avec l'aumônerie musulmane aux armées, j'étais de suite intéressé et à la fois intrigué car je n'ai jamais participé à une commémoration telle que celle-là.

En arrivant sur les lieux de la cérémonie, j'étais intimidé par l'ensemble de la population (touristes, lycéens, pompiers volontaires, armée, etc...).

J'ai, dans un premier temps, été rassuré par mon éducateur puis par un officier de l'armée qui m'a expliqué comment se déroulerait la cérémonie, ce qui m'a apaisé.

Puisque je devais déposer la gerbe sur la tombe du Soldat Inconnu, j'étais installé en tête de cortège. C'était pour moi un honneur car je me sentais un citoyen important.

J'étais impressionné par les agents de police lorsque ceux-ci ont bloqué l'avenue des Champs Elysées pour que nous puissions nous rendre sur la tombe. Arrivé sous l'Arc de Triomphe, j'ai déposé la gerbe avec l'officier de l'armée. L'importance de cet acte m'a fait comprendre que des milliers de personnes sont mortes pour la France et que c'est une des manières pour ne pas les oublier. Lors du salut, j'étais pris de panique car je ne connaissais pas le protocole du salut militaire.

Cette cérémonie a été pour moi un moment émouvant et j'espère pouvoir assister de nouveau à cette cérémonie et pourquoi pas à d'autres événements tels que celui-là. »



Mohamed C.

Visite à Matignon

Monsieur le Premier ministre avait invité quelques jeunes de la Seine-Saint-Denis le 24 décembre 2018. Une délégation de Concorde s'y est rendue, avec Maëlanne et Madina de la maison Marie Foilaine Desolneux, Hira et Fatoumata du Relais Ados, Riley de la maison La Caravane, encadrés par Florence Mazerat, directrice générale, Touria Mavambu, chef de service éducatif de La Caravane, Haïdi Kacem, chef de service éducatif du Relais Ados.



A notre arrivée, tout le groupe s'est installé dans la salle de réunion pour un échange de questions/réponses sur le fonctionnement de Matignon, animé par un conseiller.

Ensuite, sous l'œil bienveillant du jardinier, une chasse au trésor était organisée dans le magnifique parc de trois hectares où le Premier ministre est venu nous rejoindre pour partager un moment avec les enfants. Puis, il nous a invités à se rendre dans son bureau pour leur expliquer ses

missions et le déroulement d'une journée de Premier ministre.



A l'issue de cette matinée, un buffet a clôturé la visite et chacun a reçu un porte-clés à l'effigie de l'Hôtel Matignon.

Les enfants sont repartis émerveillés et enthousiastes ; ils se souviendront longtemps du 24 décembre 2018.

Florence Mazerat, *directrice générale*

Portrait : Patricia, « chargée de mission »

Trouver un emploi et une formation pour préparer la sortie des jeunes accueillis à l'association, telle est la fonction de Patricia Corveddu, « chargée de mission » à Concorde. Elle a préféré ce nouveau titre à celui pourtant plus explicite de « chargée d'insertion professionnelle » mais qui rendait parfois plus difficiles les premiers contacts avec certains employeurs qui pensaient réinsertion sociale plutôt qu'insertion sociale et professionnelle.

Son champ d'investigations est large. Elle intervient directement pour les jeunes sortis du système éducatif et les mineurs non accompagnés, souvent très peu ou pas scolarisés avant leur arrivée dans une de nos maisons. Son souci : décrocher pour eux des contrats de professionnalisation ou des contrats d'apprentissage aidés par l'État et la Région pour les moins de 18 ans et obtenir une autorisation provisoire de travail.

Trouver des employeurs exige un gros travail de prospection. Patricia travaille en « escargot », explique-t-elle, recherchant d'abord des entreprises proches des maisons et élargissant méthodiquement son champ d'investigations. Et le porte à porte finit par produire ses effets. Patiemment, depuis quatre ans qu'elle exerce ses fonctions, elle s'est constituée un carnet d'adresses qu'elle enrichit sans cesse, essentiellement en Seine-Saint-Denis, à Paris et en Seine-et-Marne. Fidéliser des employeurs n'est pas tâche aisée mais c'est possible. Il faut s'organiser pour rencontrer certains d'entre eux après leur journée de travail, prendre en charge les formalités administratives, établir un rapport de confiance en jouant la carte de la franchise. On comprend que son mi-temps de départ se soit rapidement transformé en plein temps.

Disposant d'une liberté totale de mouvement, elle est disponible, travaille en étroite liaison avec les organismes de formation et les services de l'Etat. Interlocutrice unique des employeurs, elle a en permanence sous la main tous les dossiers en cours et se montre très réactive dès qu'une question surgit.

Elle se rend volontiers dans les maisons d'enfants de Concorde et travaille étroitement avec les directeurs et les chefs de service, tous très impliqués par l'avenir des jeunes qui leur sont confiés. Quand des collégiens ou des lycéens sont en panne pour trouver un stage en entreprise, elle ouvre son carnet d'adresses...

Patricia se passionne pour ce travail qu'elle organise avec rigueur. Elle parle de « périodes pleines » mais dès le premier trimestre, elle prospecte, négocie contrats professionnels et CDD ; les contrats d'apprentissage seront signés à partir du 15 juin. Le reste du temps est consacré aux recherches, au suivi des jeunes, aux liens avec les maisons de Concorde, à la préparation de la rentrée suivante... Y a-t-il vraiment des « périodes creuses » ?

Comme tant d'autres salariés de Concorde, c'est bien en professionnelle militante que Patricia conçoit sa mission.



Pierre Girault, *vice-président*

Pour une politique active de formation des équipes

La formation continue est un levier important de fidélisation des équipes. Le développement des compétences personnelles et professionnelles nous permet de lutter contre l'épuisement des salariés, tout en favorisant une politique de qualité de vie au travail.

Pour ce faire, nous avons établi des partenariats et développé des offres de formation récurrentes et ciblées. Pour exemple :

- Nous travaillons depuis trois ans avec l'association « Bienveillance » sur la gestion de la violence. Les objectifs sont multiples : canaliser avec éthique pour faire diminuer la violence, comprendre et anticiper en équipe la gestion de la violence et les actions de prévention, savoir se protéger psychologiquement de la violence de l'usager, apprendre un protocole et des techniques physiques pour protéger l'usager de sa propre violence ainsi que ceux qui l'entourent. Cette formation s'articule sur deux ans (niveau 1 et niveau 2).
- Nous mettons en place des actions de formation sur site qui s'adressent à l'ensemble de nos salariés, de manière transversale. Les thématiques sont proposées par les équipes elles-mêmes,
 - 2018 : le travail avec les parents : une approche systémique et le droit des étrangers.
 - 2019 : accompagner les jeunes victimes de harcèlement ; la vie affective et sexuelle en institution (focus sur le michetonnage) ; l'accompagnement des MNA (mineurs non accompagnés) et l'intervention à domicile en Protection de l'Enfance.
- Nous collaborons avec UNIFAF (Fonds d'Assurance formation de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale) dans le cadre des actions collectives prioritaires en direction des salariés et des cadres, ce qui nous permet de proposer des actions thématiques de formation en lien direct avec nos problématiques de travail : - Encadrer et prendre soin de son équipe - Améliorer la qualité de vie au travail - Prévenir les risques professionnels - Favoriser la participation et le pouvoir d'agir des adolescents - Sexualité et vie affective (focus sur la prostitution juvénile et les violences sexuelles) - Repérer et mieux prendre en charge les jeunes présentant des troubles psychiques - Les équipes face au refus de soin – Etc ...
- Nous avons monté un partenariat avec le théâtre « El Duende » afin de favoriser l'expression et l'échange entre professionnels et jeunes via l'extériorisation des sentiments et émotions.
- Nous favorisons l'inscription à des colloques nationaux tels que ceux de l'ANMECS (Association Nationale des Maisons d'Enfants à Caractère Social), mais aussi l'organisation d'interventions en journée.
- Nous collaborons avec le GISTI (Groupe d'intervention et de soutien des immigrés), centre de ressources et d'échanges ouvert aux professionnels, le pôle formation du CRIPS Ile de France (Centre régional d'information et de prévention du sida et pour la santé des jeunes) et la Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à risques.

Nous souhaitons pérenniser et élargir nos partenariats afin de permettre à chaque salarié de se doter d'outils favorisant la compréhension des projets et l'appropriation des objectifs des missions qui lui sont confiées.

Tournoi Handisport



Pour la seconde année consécutive, le restaurant « l'Atelier » a assuré la restauration sur l'ensemble des journées du tournoi handisport tennis de Montfermeil.

Cette manifestation, organisée par le club de la ville depuis plus de 15 ans, réunit chaque année une cinquantaine de sportifs de haut niveau et mobilise un grand nombre de bénévoles.

Cette année, Nathalie, notre chef, et Virginie, notre responsable en salle, ont servi plus de 400 repas avec l'aide efficace et remarquable des jeunes de nos structures en cuisine et en plonge, ce qui n'a pas été une mince affaire eu égard au nombre de convives !!!



Ces trois journées ont été placées sous le signe du partage, de la découverte et du respect, dans un cadre convivial et dynamique.

Les retours des sportifs, de leur entourage, du staff technique/médical et des bénévoles du club montrent que l'implication des jeunes accueillis sur ce dispositif a été remarquée et très appréciée.

Notre équipe, quant à elle, a montré une fois de plus ses capacités à assurer et à réussir de nouveaux challenges : une fois n'est pas coutume, sortons de notre réserve habituelle et félicitons nous de ce que nous réussissons à mettre en place grâce à l'implication sans faille de nos salariés et de nos jeunes !!!

Bravo « l'atelier » !!!

Sandrine Baillergeant, *directrice technique*



Jeudi 20 juin 2019 – 19h00 : Assemblée générale

Vendredi 28 juin 2019 – 12h00 : Concorde fête ses 50 ans